

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR 2011

Meilleurs voeux pour cette nouvelle année



VILLE d'ERMONT

FORMATION

Pressing

Le lycée d'enseignement professionnel Ferdinand Buisson est le lycée du Val d'Oise proposant la plus riche palette de formations professionnelles. Depuis plus de dix ans, ce lycée propose un CAP pressing.

Page 6

COLLECTE SÉLECTIVE

De bons résultats

Structure intercommunale créée en 1993, le Syndicat Émeraude regroupe 17 communes. Il a pour mission de collecter, traiter et gérer les déchets ménagers des communes adhérentes.

Page 13

DÉCOUVERTE

Les rencontres annuelles de la clarinette
L'association Clarinettes en Val d'Oise propose les Rencontres annuelles de la clarinette en partenariat avec le Pôle Culturel d'Ermont.

Page 24



n°1
DE LA
RELATION
CLIENT

SI MA BANQUE EST N°1
DE LA RELATION CLIENT, C'EST
PEUT-ÊTRE PARCE QU'ELLE
APPARTIENT À SES CLIENTS

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL SAINT-PRIX
1, PLACE DE LA LIBÉRATION - 95390 SAINT-PRIX
TÉL. : 0 820 09 10 07* - COURRIEL : 06130@CMIDF.CREDITMUTUEL



Pour la troisième année consécutive, le Crédit Mutuel est 1^{er} au baromètre de la relation client dans le secteur banque. Enquête BearingPoint-TNS. Scores réalisés en avril 2010 auprès d'un échantillon de 4000 clients.

Groupe Charpentier

GARAGE
DE LA MAIRIE

Réparation toutes marques
Réparation pare-brise
Mécanique
Carrosserie/Peinture
(agrément assurances)
Vente véhicules neufs
et occasions,
Renault, Peugeot...



Véhicule de prêt sur réservation

Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/18h30
à 200 m de la Mairie

Nos partenaires



01 34 15 03 63



255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - Fax : 01 34 15 49 30
E-mail : garage-mairie@orange.fr



SALON

100
exposants
8
conférences

DE
L'Etudiant
DE LA
formation
ET DES
métiers

21 et 22 janvier
de 10h à 18h

Cergy-Pontoise
Hall Saint-Martin

l'Etudiant

réussir ses études et son orientation



Gagnez du temps : invitations gratuites sur letudiant.fr

UNE VILLE EN ACTIONS

Budget 2011 : priorité donnée à la solidarité et au cadre de vie **p. 4**

ACTUALITÉS

Pressing : un certificat qui a de l'avenir **p. 6**

CADRE DE VIE

Maintenir une voirie de qualité **p. 8**
Gare de Cernay : visite des travaux **p. 9**

VIE LOCALE

Retour en images **p. 10**
Un musée pas comme les autres **p. 12**

DOSSIER

Collecte sélective : de bons résultats **p. 13**

SPORTS ET JEUNESSE

Chantiers jeunes 2011 **p. 18**
Formation Baby-sitting **p. 19**

VIE ASSOCIATIVE

Vanessa, volontaire écologique **p. 20**

CULTURE

Un opéra à Ermont **p. 22**
Les rencontres annuelles de la clarinette **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE JANVIER **p. 28**



Le 16 décembre dernier, le Conseil municipal a voté le budget de la commune pour 2011. L'exercice était difficile. Dans un contexte de crise économique et financière dont la France sort lentement et difficilement et qui pèse sur les ressources des ménages comme des collectivités, il faut tout à la fois ne pas accroître la pression fiscale et tenir ses engagements.

C'est dans cet esprit que le budget 2011 a été élaboré. Le taux des impôts communaux ne sera pas modifié pour la quatrième année consécutive et le recours à l'emprunt pour financer une partie des investissements sera limité au strict nécessaire. Ermont doit rester une ville bien gérée, très peu endettée, avec une pression fiscale basse, tout en remplissant ses missions.

Dès lors que les recettes n'augmentent pas, il est inévitable que les dépenses diminuent. Dans le budget de fonctionnement, la définition des priorités favorise les services à la population (aide sociale, scolaire et périscolaire, petite enfance) et les choix politiques du mandat (handicap, mise en œuvre de l'agenda 21, prévention santé, logement). Dans le budget d'investissement, les services essentiels (voirie, éclairage, espaces publics, bâtiments scolaires) et la réalisation des grandes opérations (construction du pôle social regroupant les services municipaux et associatifs, rénovation du complexe sportif Berthelot, construction du nouveau centre socio-culturel François Rude) sont aussi les priorités de l'année.

L'élaboration du budget 2011 a démontré qu'il est possible de combiner la réalisation des missions essentielles de la commune, de définir des priorités claires, tout en veillant à ne pas augmenter les impôts ni la dette.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Couverture et photographies : Julie Lucas

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : janvier 2011

ISSN : 0296-015X



Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

BUDGET 2011

Priorité donnée à la et au **cadre de vie**

VOTÉ LE 16 DÉCEMBRE DERNIER, LE BUDGET 2011 A DÛ TENIR COMPTE DE LA DIMINUTION DE SES RESSOURCES. DANS CE CONTEXTE, LA MUNICIPALITÉ A D'ABORD SOUHAITÉ, COMME C'EST LE CAS DEPUIS 2007, NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS COMMUNAUX.



Parmi les grands travaux entrepris cette année, la réhabilitation du complexe sportif Marcellin Berthelot (terrains de tennis et piscine).

L'élaboration de ce nouveau budget a dû tenir compte de contraintes fortes et notamment la diminution de ses ressources. Une contrainte à laquelle s'ajoute la ligne de conduite que s'est fixée la Municipalité : maintenir les équilibres tout en refusant les hausses d'impôts et l'endettement. Devant des

recettes qui n'augmentent pas, la Municipalité a donc choisi de mettre l'accent sur des secteurs prioritaires.

Les investissements prioritaires

2011 sera marquée par le début des travaux de construction du nouveau Centre socio-culturel François Rude (et de l'aménagement de la plaine de jeux qui le jouxtera) et la réhabilitation du complexe sportif Marcellin Berthelot (terrains de tennis et piscine) ; des travaux prévus dans le cadre du Contrat régional et du Plan piscine régional.

Comme chaque année, des rénovations seront entreprises dans les établissements scolaires dans le but de réduire notamment les dépenses énergétiques.

Enfin, une étude sera menée afin de reconstruire le gymnase Louis Pasteur et l'accueil de loisirs Ernest Renan.

Des services en constante adaptation

Dans le **domaine de l'éducation**, l'accompagnement scolaire (de l'élémentaire au lycée) sera renforcé par la mise en place de contrats locaux d'accompagnement à la scolarité et le soutien aux associations locales œuvrant dans ce domaine. Par ailleurs, un référent culture sensibilisera les enfants des accueils de loisirs municipaux au spectacle vivant, à la lecture, à la création ou encore à la musique.

Dans le **domaine de la petite enfance**, le travail engagé, depuis de nombreuses années, sera poursuivi en privilégiant l'accompagnement et l'écoute des familles, y compris celles employant une assistante maternelle indépendante. Un travail partenarial est actuellement engagé avec la ville d'Eaubonne pour la création d'une nouvelle crèche intercommunale.

Concernant l'**action sociale**, l'aide aux familles est un axe majeur de la politique municipale avec une

Pour tout connaître du budget 2011 de la commune, consultez la plaquette qui sera jointe au magazine de février 2011.

Et pour en savoir plus, consultez le site de la ville :

www.ville-ermont.fr/action-municipale/finances-communales/

TÉLEX - TÉLEX

Jeudi 10 février à 20h45 aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal surcoût éventuel de votre opérateur). Ce numéro permet de connaître les horaires des trains de gare à gare en Île-de-France, l'information trafic seront plus disponibles. /// Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet sur www.ville-ermont.fr. Le principe est simple : les photos déposées son espace sur le site des écohabitants : www.lesecohabitants.fr. Venez y partager vos expertises et astuces sur les économies d'énergie dans les

solidarité

revalorisation du montant des bourses communales, la mise en place du projet d'aide aux aidants ou encore le développement d'actions en faveur du handicap.

Enfin, **le soutien à la vie associative** se traduit par le maintien de subventions et d'aides logistiques dédiées aux associations qui contribuent fortement à la vie de la ville.

Le cadre de vie privilégié

Cette année, une attention particulière sera apportée à la gestion en régie des plantes annuelles et biennales pour les massifs et jardins. Le Service municipal Espaces Verts entretiendra les massifs par de nouvelles techniques comme l'utilisation du paillage*, réduisant ainsi les dépenses.

Côté voirie, des diagnostics portant sur l'accessibilité et la signalisation horizontale et verticale seront réalisés permettant d'engager la ville dans un programme d'investissement pluriannuel (cf. p. 8). 2011 verra, par exemple, les rues des Violettes et du Maréchal Gallieni (jusqu'à la rue Maurice Berthelot) refaites. Des équipements pour les vélos, comme celui de la rue de Stalingrad, seront également créés.

Agenda 21 : investir aujourd'hui pour préserver demain

Depuis 2008, la Municipalité travaille à la mise en place de l'Agenda 21 ermontois. Celui-ci mettra en œuvre de nouvelles pratiques de travail qui permettront de préserver aussi bien notre planète que les ressources financières de la commune.

* Le paillage est l'utilisation de copeaux de bois, réduisant le recours systématique aux produits phytosanitaires ainsi que les dépenses de fonctionnement liées à l'arrosage manuel.

Directions des Affaires Financières

Mairie d'Erment
100 rue Louis Savoie – BP 40083 – 95123 Erment Cedex

Adjoint au Maire Chargé des Finances : **Joël Naccache**

SECOURS

Nouveau service

Les sapeurs pompiers du Val d'Oise ont mis en place un nouveau dispositif pour les personnes malentendantes. Ce service appelé IRAUDA (Interface de réception des appels d'urgence pour les déficients auditifs) permet d'alerter les secours par SMS, fax ou e-mail, 24 h/24, 7 j/7. En pratique :

- par SMS : les utilisateurs envoient un SMS au 06 45 95 18 95. Un accusé de

réception est envoyé à l'expéditeur pour lui signifier que sa demande a été prise en compte ;

- par fax : les utilisateurs envoient une demande d'intervention à l'aide du modèle disponible sur le www.sdis95.fr au 01 34 35 33 18 ;
- par internet à alerte.sourds@sdis.fr, en précisant le nom, le prénom et l'adresse complète.

www.sdis95.fr

SERVICE

Allo-medecins.fr

Trouver facilement les numéros de téléphone et les adresses des médecins et des professionnels de la santé en France est aujourd'hui possible avec Allo-medecins.fr. Ce site répertorie, sous forme d'annuaire téléphonique, tous les spécialistes du domaine médical et paramédical. L'accès à l'information santé est rapide grâce aux modes de recherches assistés.

Actuellement, le site compte 335 693 adresses médicales dont 54 spécialités médicales.

www.allo-medecins.fr



ÉTAT CIVIL

Recensement 2011

Comme chaque année, et ce depuis janvier 2004, le comptage traditionnel des citoyens, organisé tous les 8 ou 9 ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires, enseignants...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE.

Ce sont donc 8 % des logements de la commune qui seront recensés entre le

20 janvier et le 26 février prochains.



Service municipal État civil

100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Erment Cedex

01 30 72 38 64 ou 01 30 72 38 22

- TÉLEX - TÉLEX

est ouvert au public. /// À partir du 1^{er} janvier 2011, Transilien SNCF lance un nouveau numéro d'information unique : 36 58 (0,23 € par minute hors et offre la possibilité de joindre un conseiller de 7 h à 21 h ainsi que le service des objets trouvés. Les numéros 0 890 36 10 10 et 0 891 36 2020 ne doivent avoir un rapport avec Erment et livrer votre regard sur la ville et sa vie. /// Erment est actuellement la deuxième ville de France à posséder logements.

PRESSING

Un certificat d'aptitude professionnelle qui a **de l'avenir !**

LE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FERDINAND BUISSON EST LE LYCÉE DU VAL D'OISE PROPOSANT LA PALETTE LA PLUS RICHE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES. DEPUIS PLUS DE DIX ANS, CE LYCÉE PROPOSE UN CAP PRESSING DONT LES DÉBOUCHÉS NE SONT PAS ENCORE ASSEZ CONNUS DES JEUNES ET QUI MÉRITENT DE S'Y ARRÊTER. LE CAP PRESSING EST POUTRANT UNE DISCIPLINE DONT LES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES SONT MULTIPLES (HÔPITAUX, BATEAUX DE PLAISANCE, HÔTELS, ETC.) ET BIEN RÉELLES. RENCONTRE AVEC MADAME PINOSA, PROVISEUR DU LEP FERDINAND BUISSON ET MADAME RENAUD, PROVISEUR ADJOINT.



Encadrés par leurs professeurs, les élèves du CAP pressing s'appliquent à la tâche.

Qui intègre ce CAP ?

Madame Pinosa : Le CAP pressing accueille, en majorité, des élèves de troisième de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou d'insertion.

Madame Renaud : La plupart ont des lacunes en français et en mathématiques, certains même ne sont pas francophones.

Comment se déroule les cours ?

Madame Renaud : Les élèves ont de nombreuses heures en atelier afin d'apprendre, dans des conditions réelles, tout ce que l'on doit savoir sur le pressing. Par exemple, en matière de détachage savoir choisir le produit le mieux adapté en fonction du tissu ; connaître les différentes techniques de repassage en fonction de la matière ; ou encore la qualité de l'accueil de la clientèle.

Parallèlement aux cours traditionnels, nous avons mis en place, en partenariat avec le conseil régional Île-de-France, des sessions de soutien personnalisé animées par des associations locales. Ces cours permettent aux élèves de reprendre confiance en eux et d'appréhender leur futur dans les meilleures conditions possibles.

Madame Pinosa : Les élèves sont encadrés par deux professionnelles, Mesdames Cavenelle et Lejeune, qui les accompagnent dans leur projet. En deuxième année de CAP, les élèves font de longs stages en entreprise (six semaines). Nous tenons beaucoup à ces stages qui valorisent la qualité de

TÉLEX - TÉLEX

L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois au Centre communal d'action sociale, de 9 h à 12 h, pour vous aider jeudi 13 janvier. /// Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible même sans carte, 24 h/24, 365 jours/an. 115 ou Croix-Rouge ou sur la boîte vocale de votre téléphone fixe, d'être informé en temps réel de tout événement se produisant sur la commune.

ssionnel

leur travail, leur redonnant ainsi confiance en eux ; ce qu'ils n'avaient pas forcément à leur entrée en CAP. Après deux ans de formation continue, l'élève acquiert des capacités professionnelles lui permettant d'évoluer rapidement dans cette profession, pour devenir, par exemple, le gérant de sa propre boutique.

Pourquoi ce certificat est-il, selon vous, peu valorisé ?

Madame Pinosa : C'est un métier difficile et qui n'est pas forcément une vocation. C'est pourtant une branche dans laquelle il est possible d'évoluer rapidement (gérant, responsable de formations, etc.). De même, on a tendance à restreindre le CAP pressing aux chaînes de pressing alors qu'un élève diplômé de ce CAP trouvera également un emploi dans les hôpitaux, les hôtels ou encore en mer.

Madame Renaud : Ce certificat mérite d'être valorisé tant pour ses débouchés que pour les acquis avec lesquels nos jeunes en ressortent. Il est une fierté pour tous et une réelle réussite sociale et humaine.

Les élèves du CAP pressing étudient dans des locaux identiques à ceux d'un pressing. Ils vous proposent de mettre en pratique leur savoir-faire en vous ouvrant leurs portes quelques heures par semaine pour nettoyer votre ligne à un prix modique.

Lycée professionnel Ferdinand Buisson

245 rue Ferdinand Buisson
95124 Ermont Cedex

01 34 15 70 61

www.lyc-buisson-ermont.ac-versailles.fr

SANTÉ

Réseau bronchiolite

La bronchiolite aiguë est une affection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans).

Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au week-end des 12 et 13 mars prochains, a pour

vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Kinésithérapeutes : 0820 820 603 - Consultations 7j/7, de 9 h à 23 h.

Médecins : 0820 800 880 - Week-ends et jours fériés dans leurs cabinets de 9 h à 18 h, jusqu'au 13 mars.

www.reseau-bronchio.org

SENIORS

Vœux et thé dansant

En ce début d'année, M. le Maire ne déroge pas à la tradition et présentera ses vœux aux seniors des résidences de personnes âgées. Il se rendra mardi 11 janvier à 15 h 30 à la résidence Les Primevères, puis auprès des résidents de Jeanne d'Arc à 17 h 30.

Deuxième rendez-vous de ce début d'année pour les seniors ermontois : **le thé dansant**. Il aura lieu **mardi 18 janvier à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay et débutera à 14 h 30.**



Centre communal d'action sociale
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

SERVICE LOGEMENT

Nouveaux horaires

Les horaires du Service municipal du Logement ont changé. Dorénavant, ce service est ouvert au public le mardi de 14 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Le service est composé de deux personnes qui sont chargées de vous recevoir. Par ailleurs, des accueils téléphoniques sont en place. Vous pouvez joindre ce service les mardi, mercredi

et jeudi de 9 h à 12 h. Toute demande de dossier de logement peut aussi se faire par courrier postal ou électronique : logement@ville-ermont.fr

Centre communal d'action sociale
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

- TÉLEX - TÉLEX

à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu -ci sont organisées une fois par mois sur rendez-vous au 01 34 06 00 98. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole). Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne). /// Chacun d'entre nous peut venir en aide aux du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// Inscrivez-vous au service d'informations SMS de la ville d'Ermont. Ce service vous permet, sur votre mobile



Cette année, différents diagnostics voirie seront réalisés afin d'établir un plan pluriannuel d'investissements pour la réfection de la voirie et de la signalisation.

VOIRIE Maintenir une voirie de qualité

Le plan de mise en accessibilité de la voirie sera conforme aux dispositions prévues par la loi n°2005-102 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005-Article 45.

ESPACE VERTS

Ermont conserve sa 2^e Fleur

Dans le cadre du Concours régional 2010 des villes et villages fleuris et de l'amélioration du cadre de vie, la ville d'Ermont conserve une nouvelle fois sa deuxième Fleur.

Les membres du jury régional ont particulièrement apprécié la qualité du fleurissement, les pratiques participant à la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants. Rappelons que depuis 2008, les agents du Service municipal des Espaces Verts n'utilisent plus de produits chimiques pour lutter contre les insectes indésirables mais une technique appelée la lutte biolo-

gique intégrée qui consiste à remplacer l'usage de pesticides par l'introduction d'insectes prédateurs des parasites. Cette méthode permet de respecter à la fois la faune et la flore mais aussi la santé des agents municipaux. Par ailleurs, les espèces végétales utilisées dans la commune (fleurs, arbres...) ont été diversifiées afin de fournir abris et nourriture aux papillons et oiseaux. Enfin, depuis le printemps 2010, certains espaces sont ensemencés avec des pelouses fleuries dans le but de favoriser le développement des insectes pollinisateurs.

LA COMMUNE COMPTE 28 KM DE VOIRIE COMMUNALE, 14 KM DE VOIRIE DÉPARTEMENTALE ET 8 KM DE VOIRIE INTERCOMMUNALE. L'ENTRETIEN QUOTIDIEN DES RUES, DE LA SIGNALISATION ET DES RÉSEAUX D'EAU, D'ÉLECTRICITÉ, DE TÉLÉPHONIE, D'ASSAINISSEMENT QUI CONSTITUENT NOTRE VILLE REPRÉSENTE UN BUDGET CONSÉQUENT POUR LA COMMUNE.

Signalisation au sol, signalisation verticale (panneaux directionnels, feux de circulation...), maintien de la bonne qualité de la chaussée, mise aux normes de la voirie en termes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, autant de sujets pour lesquels la Municipalité s'investit. Devant cette tâche complexe, la Municipalité a confié à une entreprise le soin d'élaborer un diagnostic.

Un plan de mise en accessibilité de la voirie

Avec la mise en place de ce plan d'accessibilité, l'objectif est d'assurer la continuité des déplacements, de les rendre aisés et sécurisés pour les personnes en situation de handicap et celles à mobilité réduite. Aussi, ce schéma prendra en compte tous les handicaps et leurs problématiques. Il sera d'ailleurs élaboré en concertation avec les représentants des handicaps concernés.

Des diagnostics de signalisations verticale et horizontale

Dans la perspective de l'entretien et de la réfection de sa signalisation, tant verticale qu'horizontale, un diagnostic sera réalisé afin de disposer d'un état des lieux précis. Ce diagnostic servira à établir un plan d'entretien des voies et de la signalisation, un travail qui servira de base à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement et d'un plan de mise en accessibilité de la voirie.



Services Techniques municipaux

Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**
Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :
Catherine Klein-Souchal

GARE DE CERNAY

Visite guidée des travaux

APRÈS LES IMPORTANTS CHANTIERS RÉALISÉS À LA GARE D'ERMONT EAUBONNE, C'EST AU TOUR DE LA GARE DE CERNAY DE FAIRE PEAU NEUVE. ELLE OUVRIRA AU PUBLIC AU MOIS DE MARS PROCHAIN.



La façade nord-ouest sera entièrement végétalisée et le mur composé de pavés de verre offre une très belle luminosité au hall de cette nouvelle gare.

la ville un profil original et séduisant. Enfin, la SNCF réaménagera les abords de la gare, et en particulier l'escalier d'accès au quai direction Paris.

Des conditions de travail améliorées

Les deux autres niveaux de cette nouvelle gare seront réservés aux agents de la SNCF. C'est par le deuxième niveau que les agents pourront accéder directement à la passerelle extérieure. Cet espace, créé au niveau du quai, sera couvert d'un auvent et permettra ainsi de se mettre à l'abri.

Comité inter gare UO Nord Étoile
Gare Ermont Eaubonne
Rue de l'Arrivée - 95120 Ermont
01 30 72 79 77

Après avoir totalement rénové la gare Ermont Eaubonne, la SNCF, le conseil général du Val d'Oise et la région Île-de-France se sont engagés, ces derniers mois, à insuffler un air de renouveau à la gare de Cernay. L'objectif principal de cet important chantier (sous la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la SNCF) est d'améliorer l'accueil du public ainsi que les conditions de travail des agents SNCF.

Un quotidien facilité

Débuté en janvier 2009 par la pose de contrôle automatique de billets, le programme de modernisation de la gare de Cernay s'est poursuivi par la démolition de l'ancien bâtiment, remplacé par une gare de trois étages. Le rez-de-chaussée, très lumineux grâce à sa façade entièrement vitrée, sera réservé à l'accueil du public. Un guichet ainsi qu'une borne automatique proposeront d'acheter des titres de transports Transilien ou SNCF. L'accès au hall de la gare se fera principalement par la gauche d'où partira l'escalier qui mènera directement aux quais. Un deuxième accès est également prévu de l'autre côté du hall. Il permettra d'accéder à la gare depuis la place Anita Conti.

Une architecture moderne

Au-delà du mur de pavés de verre, l'ensemble des façades de ce bâtiment est conçu avec des matériaux qui permettent une isolation thermique et phonique optimales. Ces façades répondent parfaitement à la norme HQE (haute qualité environnementale). De plus, la façade latérale sera végétalisée sur toute sa hauteur. Elle offrira ainsi à



La nouvelle gare de Cernay ouvrira ses portes en mars 2011. Elle offrira des facilités d'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que de meilleures conditions d'accueil et de vente à l'ensemble de la clientèle.

RETOUR EN IMAGES

Du sport, de la **solidarité**, de

Semaine de la solidarité internationale

La 3^e édition de la Semaine de la solidarité internationale a eu lieu du 14 au 19 novembre derniers, avec pour thématique *Développement durable, alimentation et solidarité*.

16^e Ronde d'Ermont



© A. Redaïno

Cette semaine solidaire s'est ouverte par la Ronde d'Ermont, dimanche 14 novembre dernier pour laquelle près de 600 coureurs s'étaient donnés rendez-vous au complexe sportif Auguste Renoir, malgré la pluie. À l'occasion de cette course, un euro par dossard a été reversé au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et à l'Unicef, soit 280 €.

Expositions et spectacle

Cette troisième édition a également été l'occasion pour les enfants et les adultes de découvrir différentes expositions liées aux questions de l'alimentation, de la faim dans le monde, de la mondialisation. Les enfants des accueils de loisirs ont également présenté un spectacle à l'occasion du 21^e



anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant dans le cadre du partenariat « Ville amie des enfants ».

Ciné-action

Cette semaine s'est terminée par un ciné-action avec le film *Solutions locales pour un désordre global* de Coline Serreau. Ce documentaire invitait le public à réfléchir sur les nouveaux systèmes de production agricole garantissant une sécurité alimentaire pérenne, une vie et une santé améliorées.



Lors de cette soirée, les prix aux gagnants du concours *Jardins au naturel!* furent décernés : Monsieur Martins, Madame Priam et Madame Lagadec dans la catégorie *Balcons* et Monsieur Mennessier, Monsieur et Madame Casse et la MJC dans la catégorie *Jardins*. La Municipalité leur présente toutes ses félicitations !



Téléthon 2010

Du 3 au 5 décembre derniers, vous avez été nombreux à vous mobiliser avec *Ermont bouge avec le Téléthon* autour des actions proposées malgré la



© Dédic photo

la culture...

du thème de la culture belge. Parmi ces manifestations, une lecture de textes d'auteurs contemporains belges s'est déroulée à la Médiathèque, samedi 6 novembre. Robert Plagnol, comédien découvert dans la série *Reporters*, était accompagné d'Olivier David et d'Amélie.

Jazz au Fil de l'Oise



Ermont c'est l'autre scène musicale ! Depuis deux ans, le Pôle Culturel participe au festival Jazz au fil de l'Oise. Cette année, ce fut au tour de Trilok Gurtu, percussionniste de génie, de venir ravir le public ermontois, puis Sylvain Rifflet et son groupe Beaux-arts ont donné un concert interactif lors de représentations scolaires et enfin, Daniel Mille, accordéoniste éblouissant, a fait salle comble devant un public conquis. Nouveauté cette année, une exposition de photos des artistes qui ont participé au succès de ce festival.

Des conférences pour les parents

Après la conférence *Internet et les jeux vidéos sans crainte !*, les parents ermontois ont pu assister à deux autres conférences, l'une sur *L'alcool, le cannabis... comment prévenir ?* en octobre, et l'autre sur *Mieux comprendre les prises de risques chez les adolescents pour mieux les accompagner* en décembre dernier. Une centaine de personnes sont venues écouter et échanger avec des intervenants spécialistes de ces sujets.



L'opération [Belge] Attitude

Du 15 octobre au 27 novembre derniers, le Pôle Culturel d'Ermont, la Médiathèque intercommunale André Malraux et le centre culturel L'Orange Bleue à Eaubonne se sont associés pour vous proposer spectacles, expositions, projection et lecture autour



neige : ce sont 29 274 € qui ont ainsi été collectés. Merci à tous de votre générosité et de votre engagement ainsi qu'à tous les bénévoles.

Pour finir en beauté ces journées de soutien et de solidarité, la compagnie Bouts de ficelle & Co a joué à guichet fermé sa nouvelle comédie musicale : *Folies Cabaret*.



COMMERCE

Un musée pas comme les autres !

COMME DANS LA CAVERNE D'ALI BABA, LE MUSÉE DE L'ÉPICERIE VOUS PROPOSE MILLE ET UNE SAVEURS. RENCONTRE AVEC MONSIEUR ET MADAME ARMNIUS.

Comment vous est venue l'idée d'ouvrir ce "Musée" ?

Monsieur Armnius, gérant du Musée de l'épicerie :

Nous avons tenu pendant de nombreuses années une agence immobilière et ma femme avait un rêve.

Madame Armnius : Oui, cela faisait un moment que l'idée d'ouvrir une épicerie fine à Ermont me traversait l'esprit. Nous souhaitions arrêter l'immobilier et nous avons décidé de changer l'enseigne et l'activité de notre commerce afin de réaliser ce rêve qui m'était cher.

Pouvez-vous nous présenter le choix de vos produits et plus particulièrement les produits monastiques ?

Madame Armnius : Je propose des produits provenant de 17 pays (Grèce, Italie, Liban, Pologne, etc.) faisant ainsi voyager ma clientèle vers des saveurs fines et originales. Je propose également une gamme de produits « bio » et notre particularité est la vente de produits monastiques.

Monsieur Armnius : Nous avons cinq enfants dont quatre engagés religieusement (un prêtre, un séminariste et deux religieuses) et nous sommes très attachés aux valeurs chrétiennes. Nous avons découvert ces produits lors d'une visite chez l'une de nos filles et nous avons trouvé intéressant de proposer des produits artisanaux proches reflétant notre philosophie de vie.

Le musée de l'épicerie vous propose un voyage dans 17 pays à la découverte de produits monastiques et « bio ». Dès ce mois-ci, vous pouvez faire vos achats en ligne !



Qui a choisi le nom « Musée de l'épicerie » et pourquoi ?

Monsieur Armnius : Vous avez pu constater, en vous promenant dans notre commerce, qu'il y a des tableaux, de-ci de-là. Je suis un « aficionado » de l'art, j'aime beaucoup le musée du Louvre, les peintures, et ma femme aime les produits fins. J'ai trouvé que l'association des deux allait de soi.

Musée de l'épicerie

13 rue du 18 Juin
95120 Ermont
01 34 14 47 74



VIE DE QUARTIER

Qui aura la fève ?



Le conseil de quartier Passerelles-Carreux-Commanderie et le Centre socio-culturel François Rude convient les habitants du quartier autour d'une galette des rois, **vendredi 14 janvier dès 18 h** au complexe sportif Gaston Rebuffat. Cette manifestation intergénérationnelle sera un véritable moment de rencontre, de partage et d'amitié.

Galette des rois

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 21

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie associative et de la Vie de quartier : **Laure-Éliane Sévin-Allouet**

Collecte sélective

De bons résultats



Structure intercommunale créé en 1993, le Syndicat Émeraude regroupe à ce jour 17 communes qui forment le Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Déchets de la Vallée de Montmorency (près de 255 000 habitants INSEE 1999 avec une moyenne d'habitat collectif de 60 %). Le Comité syndical est composé de 34 délégués et le Bureau est composé de quinze membres : le Président, dix vice-présidents, quatre secrétaires. Dans l'exercice de sa mission de service public, le Syndicat Émeraude assure la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés en garantissant une qualité de service auprès des communes membres, tout en recherchant des pistes d'optimisation afin de garantir la maîtrise des coûts, ce qui se traduit, entre autres, par le développement d'un réseau d'Éco-sites (déchèteries), l'accentuation de la sensibilisation des habitants au geste du tri, la rationalisation de la collecte dans les grands ensembles (mise en place de bornes enterrées) et la réduction des déchets à la source. En 2009, les dépenses (fonctionnement et investissement) se sont élevées à 29 980 856,62 € et les recettes à 31 821 902,21 €.

Ce budget a permis au Syndicat Émeraude d'assurer ses missions, à savoir :

- ▶ la collecte des déchets ménagers résiduels (bac marron), spéciaux et des encombrants ;
- ▶ la collecte sélective (bac jaune et bac vert) et le tri des emballages ;
- ▶ le traitement des déchets ménagers résiduels et spéciaux, des encombrants, des déchets verts ;
- ▶ la gestion des déchets en provenance des centres techniques municipaux et de l'Éco-site ;
- ▶ la gestion des bacs ;
- ▶ la communication...





Les déchets ménagers résiduels

La qualité de la collecte de l'ensemble de ces déchets est un enjeu fondamental. En effet, plus les déchets sont bien triés à la base, c'est-à-dire chez soi, plus ils seront valorisés dans des filières de recyclages, ce qui permet de limiter le gaspillage des matières premières.

Le tonnage total de déchets collectés sur le syndicat Émeraude en 2009 a été de 124 624,10 tonnes, soit 489,05 kg/hab/an dont 47,12 kg/hab/an provenant de l'Éco-site.

La production globale de déchets a chuté de 0,60 % (soit environ 753 tonnes) par rapport à 2008, passant ainsi sous le niveau de production de 2004.

En 2009, ce sont 81 335 tonnes d'ordures ménagères qui ont été collectées, un tonnage en diminution par rapport à 2008 à savoir -1,85 %, conformes aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. La collecte de ces déchets est organisée en porte à porte. Collectés dans les cuves de couleur brun clair avec un couvercle brun foncé, il s'agit de déchets mélangés non recyclables (restes de repas, déchets souillés...) et non toxiques (pots de peintures...).

Les ratios de production de déchets sont assez homogènes sur l'ensemble du syndicat, et tournent autour d'une moyenne de 319,17 kg/hab/an.

On peut noter que les campagnes de sensibilisation et les explications apportées aux Ermontois ont porté leurs fruits puisque pour Ermont, ce ratio est de 297 (en baisse de 4,02 % par rapport à 2008).



70 000 MWh d'électricité au réseau national et 52 000 MWh sous forme de chaleur pour le chauffage du quartier nord d'Argenteuil.

Les mâchefers (résidus solides issus de l'incinération que l'on extrait à la base du four), sont utilisés pour les remblais (soubassements d'ouvrages d'art ou de routes), les couches de forme (sous-couches de voirie ou de parking, la chaussée (fondations de chaussées à faible trafic).

L'autre partie du tonnage (environ 50 %, 30 % en 2011) est dirigée directement sur le site de Montlignon où elles subissent un broyage, un criblage et un affinage visant à extraire la matière organique.

Le produit résultant de ce traitement, l'affinat riche en matières organiques (environ 22 % du tonnage), est envoyé en centre d'enfouissement technique (CET) de classe II avec valorisation du biogaz, en attente de pouvoir être dirigé sur l'usine de compostage de Montlignon, mise aux normes.

Une autre partie (pauvre en matière organique), est envoyée sur le CET d'Attainville en attente d'être en partie dirigée sur l'unité de valorisation énergétique d'Argenteuil.



Que deviennent ces déchets ?

Le traitement des ordures ménagères effectué par le Syndicat Émeraude concerne l'ensemble des communes. Actuellement, les ordures ménagères sont dirigées en majeure partie (environ 50 %, 70 % en 2011) sur l'unité de valorisation énergétique d'Argenteuil. La capacité des fours d'incinération du site d'Argenteuil est de 24 tonnes par heure, et permet de livrer jusqu'à



Tonnages globaux collectés en 2009.

Commune	Population	Tonnages collectés	Bornes enterrées	Marchés	PE	Tonnages traités
Andilly	2013	1084,86	0	0	0	1084,86
Deuil-la-Barre	20160	6729,63	0	0	0,88	6730,51
Eaubonne	22882	6874,43	0	0	0	6874,43
Engnien-les-Bains	10368	3750,06	0	0	0	3750,06
Ermont	27494	7228,31	655,5	270,64	0	8154,45
Franconville	33492	8178,24	188,94	8,94	0	8376,12
Groslay	7385	2586,24	0	0	0	2586,24
Margency	2587	929,36	11,86	0	0	941,22
Montigny-lès-Cls	17183	5833,15	0,5	46,36	0	5880,01
Montlignon	2427	880,61	0	0	0	880,61
Montmagny	13090	4270,51	0	0	0	4270,51
Montmorency	20599	6973,58	116,9	44,58	0,76	7135,82
Le Plessis-Bouchard	7006	2156,1	0	124,94	0	2281,04
Saint-Gratien	19226	5889,47	491,7	0	0,3	6381,47
Saint-Prix	6767	2429,39	0	0	0	2429,39
Sannois	25349	7412,62	239,28	96,69	0,95	7749,54
Soisy-sous-Mcy	16802	5733,98	14,9	80,05	0	5828,93
Total	254830	78940,54	1719,58	672,2	2,89	81335,21

La collecte sélective et le tri des emballages

Les emballages et journaux-magazines sont collectés en porte à porte dans un bac à cuve grise et couvercle jaune. Différents matériaux sont à mettre dans ce bac :



- plastiques : uniquement bouteilles et petits flacons en plastique ;
- acier et aluminium : boîtes de conserves, canettes, barquettes, bouteilles de sirop... ;
- briques alimentaires ;
- papiers : magazines, prospectus, journaux... ;
- les cartons et cartonnettes.

Que deviennent ces déchets ?

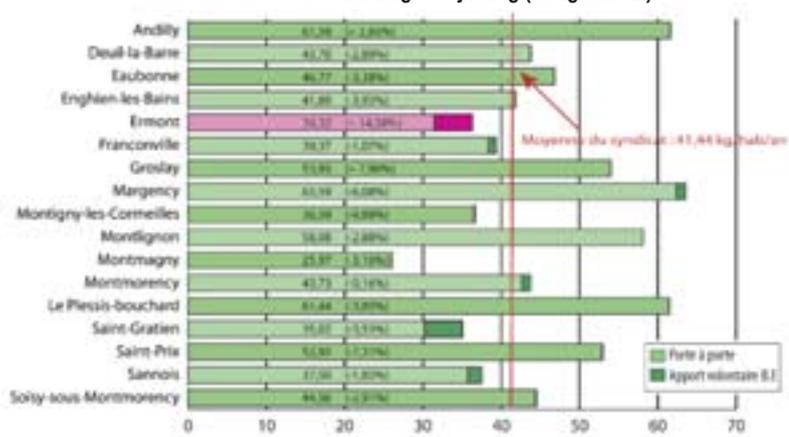
Les déchets du bac jaune sont dirigés vers le centre de tri, permettant une séparation fine des différents déchets contenus dans le bac jaune.

Les différents matériaux sont ensuite envoyés vers des filières de recyclages : Valorplast pour le plastique, Sirec pour l'acier, Cornec pour l'aluminium, CDIF pour les papiers et cartons, EPR pour les journaux-magazines et Saint Gobain emballages pour le verre.

Les plastiques sont recyclés pour devenir des vêtements ou des objets en plastiques ; l'aluminium réexploité en pièces de machines ; les cartons redeviennent des emballages cartonnés ;



Ratio de collecte des emballages et jx-mag (en kg/hab/an)



10 561,11 tonnes de ces déchets ont été collectés en 2009 soit un tonnage en baisse de -1,3 % par rapport à 2008. Les ratios de collecte sont passés de 42 kg/hab/an en 2008 à 41,44 kg/hab/an en 2009. Sur Ermont, ce ratio est de 36,32 kg/hab/an (comprenant la collecte en porte à porte et dans les bornes enterrées). Ce ratio qui progresse de plus de 14 % atteste des nombreux efforts réalisés par les Ermontois. Rappelons que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Pour Ermont, en 2009, ce sont 998,6 tonnes de ces déchets qui ont été collectés.

l'acier est transformé en chaises ou encore en casseroles ; le papier utilisé pour fabriquer du papier recyclé et les journaux et magazines redeviennent des magazines ; le verre redevient du verre.



Collecte du bac vert

Les bouteilles et bocaux en verre sont collectés en porte à porte dans un bac à cuve et couvercle vert. Les tonnages de verre collectés en 2009 (6 203,13) ont baissé de près de 80 tonnes par rapport à 2008 (-1,3 %), soit 24,34 kg/hab/an.





Traitement des encombrants et des déchets spéciaux

Encombrants : 2011 changement de date

Le Syndicat Émeraude est chargé de la collecte des encombrants. Issus de l'activité domestique des ménages, les encombrants regroupent les mobiliers usagés, les matelas ou encore les appareils électroménagers. Trop volumineux ou trop lourds, ils ne sont pas pris en charge par les collectes usuelles et bénéficient d'un traitement spécifique. À noter que les appareils électriques et électroniques ne devraient plus se trouver dans les encombrants en raison de la mise en place d'une éco-tax. Ces déchets doivent être rapportés lors de l'achat au fournisseur ou bien à l'Éco-site du Plessis-Bouchard.

En 2009, 7 873,10 tonnes d'encombrants ont été collectés soit une diminution de 0,7 % par rapport à 2008. Cette même année, le Syndicat Émeraude a traité 9 042,08 tonnes d'encombrants (hors Éco-site).

Même si cette collecte est en place, nous vous incitons vivement à apporter vos encombrants à l'Éco-site. En effet, la gestion de l'apport directement en déchetterie est nettement moins coûteuse que la collecte mise en place en porte à porte une fois par mois. Par ailleurs, l'apport volontaire de vos encombrants à l'Éco-site permet de mieux valoriser certains déchets qui ne peuvent plus l'être quand ils sont mélangés dans les encombrants.

Que deviennent les encombrants ?

Les encombrants font l'objet d'un déferrailage. Les ferreux sont broyés sur le site de Montlignon puis envoyés vers les filières de récupération (20 %). Les autres encombrants sont évacués vers un CET de classe II.

L'Éco-site

Le Syndicat dispose d'un seul Éco-site (ou déchetterie) situé au Plessis-Bouchard. Actuellement, on y compte en moyenne de 8 000 à 9 000 visites par mois.

Le tonnage global accueilli sur l'Éco-site (hors Déchets Dangereux des Ménages et Déchets d'équipements électriques et électroniques) est de 11 504 tonnes en 2009, contre 10 218 tonnes en 2008, soit une forte augmentation de près de 16 %.

Les Déchets d'équipements électriques et électroniques

La filière des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a été mise en place en juillet 2007. Il s'agit des écrans, du gros électroménager froid et hors froid, et de petits appareils. Ils sont envoyés vers un centre de traitement spécialisé pour y être recyclés. La collecte de ces déchets en 2009 (300,04 tonnes soit + 13 % par rapport à 2008) a induit une baisse

significative des tonnages d'encombrants et de ferrailles.

La mise en place de la filière de collecte et de traitement spécifique des DEEE constitue un enjeu environnemental majeur du fait, d'une part, des substances dangereuses contenues dans beaucoup de ces équipements et, d'autre part, de l'important potentiel de recyclage des matières composant ces appareils.

Depuis le 15 novembre 2006, les particuliers peuvent, lors de l'achat d'un équipement neuf, remettre gratuitement aux distributeurs un équipement usagé du même type. Les coûts d'élimination sont affichés de manière séparée du prix de vente lors de l'achat de nouveaux équipements. Les producteurs d'équipements électriques et électroniques sont aujourd'hui responsables de la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché. Afin de remplir leurs obligations d'enlèvement et de traitement des DEEE ménagers, les producteurs peuvent adhérer à quatre éco-organismes agréés par les pouvoirs publics. Ces producteurs mettent, quant à eux, en place leurs propres systèmes de reprise et de traitement ; les DEEE ainsi collectés sont ensuite traités et valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

Nous vous conseillons vivement de ramener en priorité vos équipements chez les producteurs ou distributeurs qui perçoivent cette écotaxe. Si la possibilité vous est offerte de déposer ces déchets à l'Éco-site du Plessis-Bouchard, cette solution vous fait payer deux fois le recyclage : vous payez la taxe au producteur ou diffuseur lors de votre achat et votre taxe à l'Éco-site dont le coût est fonction des coûts de collectes et des actions mises en œuvres pour recycler ces déchets.

Une habitude à prendre dès maintenant car, à terme, le syndicat ne collectera plus les DEEE.



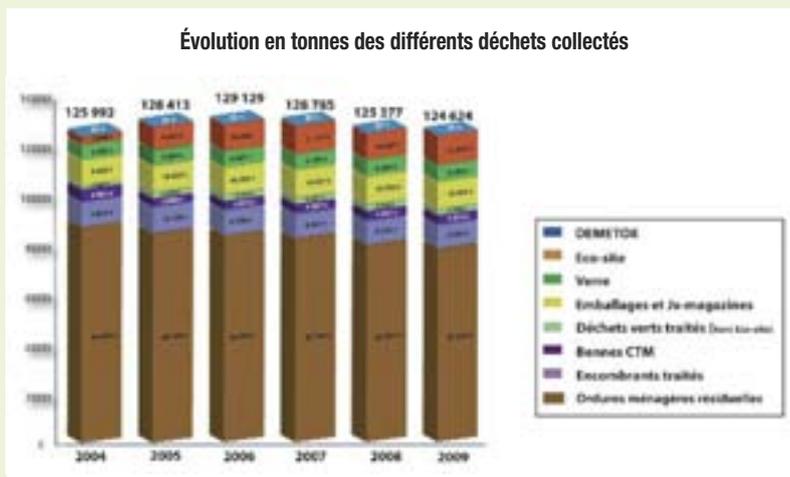
À compter de ce mois-ci, la collecte des encombrants aura lieu la troisième semaine du mois.

Les déchets dangereux des ménages

L'Éco-site du Plessis-Bouchard reçoit également les déchets dangereux des ménages (DDM). En 2009, 178,34 tonnes de déchets toxiques (DDM) ont été déposés sur l'Éco-site contre 166,167 tonnes en 2008, soit une hausse de 7,3%.

La quantité de piles collectée sur l'Éco-site a été de 4,027 tonnes (1,4 tonne de plus par rapport à 2008). La quantité d'huile collectée est de 18,54 tonnes (0,7 tonne de plus par rapport à 2008) et la quantité de tubes fluorescents et ampoules basse consommation collectée a été de 1,536 tonnes.

Ces déchets dangereux sont également collectés en dehors de l'Éco-site par l'intermédiaire du camion Demetox,



74,189 tonnes en 2009 (pour les communes les plus éloignées de l'Éco-site). Le tonnage total (avec

l'Éco-site) de ces déchets dangereux des ménages s'élève à 252 tonnes soit environ 1 kg/hab/an.

La collecte en bornes enterrées

Le syndicat Émeraude, dans ses réflexions sur l'optimisation des services, a étudié et mis en place des bornes enterrées (B.E.) dans l'habitat collectif dense depuis 2008.

Ce nouveau principe, basé sur l'apport volontaire de proximité, allié à la fois efficacité, modernité, économie et respect de l'environnement des habitants ; il s'inscrit dans une politique globale d'optimisation technico-économique menée par le Syndicat Émeraude, visant à améliorer la collecte sélective et maîtriser les coûts de l'élimination des déchets ménagers.

De quoi s'agit-il ?

Ces bornes sont constituées d'une cuve de 3 à 5 m³ destinée à être enterrée et d'une partie aérienne discrète ou périscope muni d'une trappe d'introduction des déchets.

Ces bornes sont destinées aux trois flux que sont les emballages, le verre et les ordures ménagères résiduelles. Elles sont collectées par une benne tasseuse spécifique munie d'un bras de préhension.

La mise en place de tels équipements présente de nombreux avantages tant pour les bailleurs ou copropriétés, que pour les collectivités, les usagers ou le Syndicat.

Des motivations multiples

Ces bornes :

- évitent la manipulation, le lavage et la désinfection de nombreux bacs (une borne peut remplacer jusqu'à 10 bacs à 4 roues) ;
- peuvent être collectées en journée, évitant ainsi les problèmes de stationnement, nombreux dans les grands ensembles en soirée ;
- réduisent, de par leur volume d'accueil, les fréquences de collecte (bihebdomadaire pour les ordures ménagères) ;
- regroupent sur un même « point propre », les trois flux, ce qui simplifie et donc favorise le geste de tri pour les usagers ;
- autorisent une économie non négligeable puisque la collecte est effectuée par une seule personne



contre trois sur une benne traditionnelle ;

- améliore considérablement la performance de la collecte sélective, et donc du recyclage ;
- de plus, elles sont esthétiques.

Fin 2010, 8 000 logements étaient équipés, sur Ermont cela représente 3 249 logements et 227 bornes.



Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme, Conseiller général du Val d'Oise et Vice-président du Syndicat Émeraude en charge des bornes enterrées : **Lionel Georgin.**

LA MUNICIPALITÉ D'ERMONT ET LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSENT DES CHANTIERS JEUNES ; UN DISPOSITIF DESTINÉ À FORMER LES JEUNES ERMONTOIS AU MONDE PROFESSIONNEL.

La ville d'Ermont soutient activement ses jeunes citoyens en leur proposant de nombreuses activités destinées à les informer et à les former. La Municipalité et la Direction de la Jeunesse et des Sports ont mis en place, depuis plusieurs années, le dispositif des chantiers jeunes. Parce que se former c'est avant tout acquérir de nouvelles compétences et les développer dans le but d'être plus efficace ; cette première expérience professionnelle est une réelle opportunité pour les jeunes Ermontois.

Qu'est-ce qu'un chantier jeune ?

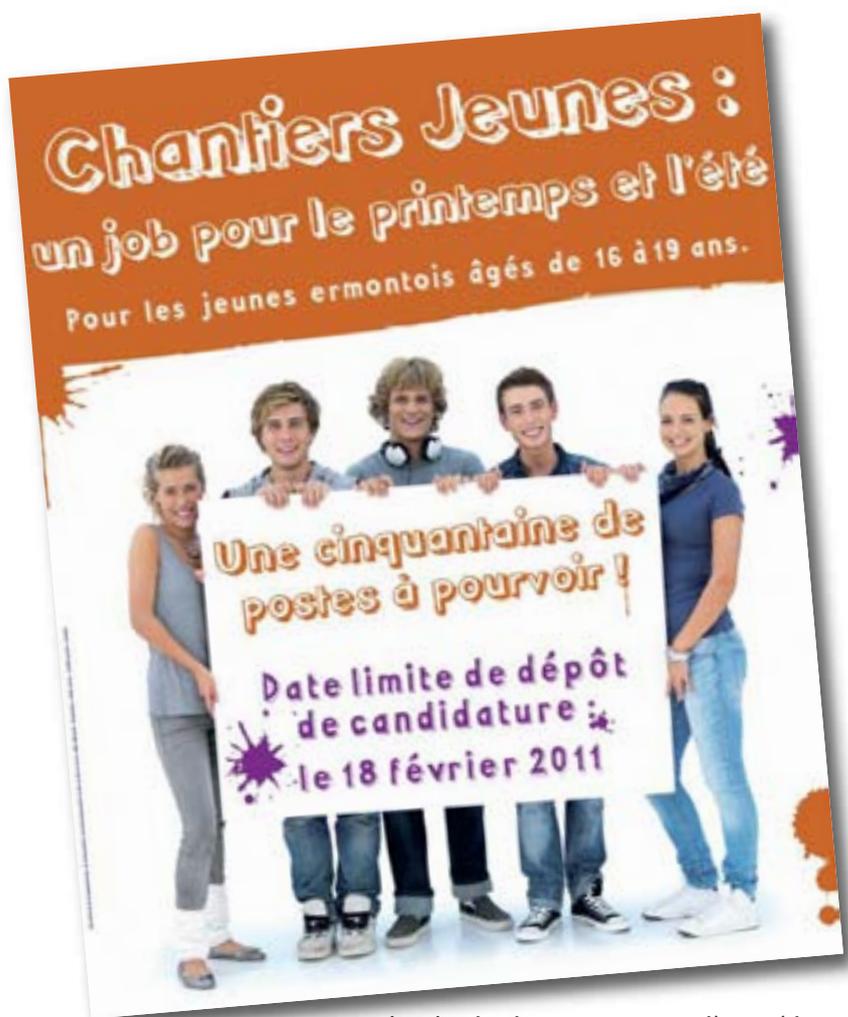
Ce dispositif vise à offrir aux jeunes Ermontois une première expérience dans le monde du travail. Encadrés par des professionnels, les jeunes travaillent au sein d'un service municipal ou pour des partenaires comme Ermont Habitat et gagnent en autonomie, sur des chantiers tels que peinture, voirie, espaces verts, secrétariat...

Comment y participer ?

Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez Ermont et vous n'avez pas encore réalisé de chantier jeune. C'est le moment de vous inscrire ! Une cinquantaine de places sont proposées cette année, pour un Contrat à durée déterminée (CDD) de 15 jours, rémunéré à hauteur du SMIC.

Vous avez jusqu'au vendredi 18 février prochain pour déposer votre candidature.

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**



Les chantiers jeunes sont une première expérience professionnelle. Vous avez jusqu'au 18 février pour vous inscrire !



EMPLOI

Chantiers jeunes 2011

La Municipalité propose des CDD de 15 jours, cet été, aux jeunes Ermontois désireux d'avoir une première expérience professionnelle rémunérée, à hauteur du SMIC.

Adressez CV et lettre de motivation à l'attention de :
M. le Sénateur-Maire
Direction de la Jeunesse et des Sports
Point information jeunesse - Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 27 30
pjj.cyb@ville-ermont.fr

FORMATION Baby-sitting

Inscriptions
jusqu'au
1^{er} février 2011



LE POINT INFORMATION JEUNESSE DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSE UN STAGE DE SENSIBILISATION À LA GARDE D'ENFANT POUR LES JEUNES, À PARTIR DE 16 ANS, LES 22 ET 23 FÉVRIER PROCHAINS.

La Direction de la Jeunesse et des Sports propose depuis plusieurs années le dispositif baby-sitter qui consiste à mettre en relation les jeunes Ermontois avec les parents pour la garde d'enfant. Ce système consiste d'une part à former les jeunes aux responsabilités de la garde d'enfants et d'autre part, aux parents d'avoir des baby-sitters de choix. Aussi, pendant deux jours, les jeunes Ermontois (âgés de 16 ans et plus) vont apprendre les règles d'or pour bien prendre soin d'un bébé (bain, change, préparation du biberon, risques domestiques...). Encadrés par des agents de la petite enfance et des partenaires extérieurs (sapeurs pompiers, Croix-Rouge), les stagiaires seront mis en situation.

Objectifs

Cette formation a des objectifs à la fois pédagogiques et opérationnels. Ainsi, ce stage initiera les jeunes à la garde d'enfants et leur permettra de



Encore méconnu des adultes, le dispositif baby-sitter valorise l'expérience et la disponibilité de nombreux jeunes Ermontois motivés pour la garde d'enfants.

Le programme

Mardi 22 février 2011

De 10h à 12h : les stagiaires seront formés sur les préventions des risques domestiques avec une présentation des premiers secours proposée par des partenaires. L'après-midi, de 13h 15 à 16h 30, sera consacrée aux soins du nourrisson. Encadrés par des agents de la petite enfance, les stagiaires découvriront le bain, le change, la préparation du biberon par des mises en pratique.

Mercredi 23 février 2011

De 8h 30 à 13h 30 : les stagiaires seront accueillis dans les accueils de loisirs pour une immersion qui leur permettra de découvrir les loisirs que l'on peut proposer à un enfant durant un temps de garde (jeux, activités manuelles...). Le midi, ils déjeuneront avec les enfants afin d'observer la manière dont se déroulent les repas. L'après-midi sera consacrée aux droits et devoirs du baby-sitter (rémunération, contrat de travail...) et se clôturera par une rencontre parents/baby-sitter, similaire à un entretien d'embauche.

rencontrer des professionnels de l'enfance. Ils vont également connaître les droits et les devoirs du baby-sitter, apprendre quels sont les risques domestiques, comment y remédier et, enfin savoir répondre aux besoins d'un enfant.

Nouveauté cette année, les parents vont rencontrer les futurs baby-sitters de leurs enfants lors d'une rencontre-entretien, mercredi 23 février à 16h à l'Espace Jeunesse.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Point information jeunesse

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux

01 34 44 27 30

pij.cyb@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vanessa, volontaire éc

APRÈS AVOIR ACCUEILLI LINDA EN 2009-2010, LA MAISON DES JEUNES ET LA CULTURE (MJC), EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ, A RECRUTÉ EN SEPTEMBRE DERNIER UNE NOUVELLE VOLONTAIRE ÉCOLOGIQUE : VANESSA. CETTE JEUNE ALLEMANDE, ORIGINAIRE D'OLDENBURG, PRÈS DE BRÈME, A DES IDÉES PLEIN LA TÊTE EN TERMES D'ÉCOLOGIE POUR LA VILLE. RENCONTRE.



Photo Vanessa

Une des actions principales de Vanessa, la volontaire écologique, est d'entretenir le jardin pédagogique de la MJC.

Quelles sont les raisons qui vous ont amenée à faire ce volontariat écologique ?

J'ai obtenu mon Abitur – équivalent du baccalauréat – l'an dernier et je ne voulais pas commencer mes études immédiatement après ; je préférerais commencer par faire quelque chose de concret, de plus « pratique ». J'ai donc proposé ma candidature pour un volontariat. Je pouvais faire trois choix et j'ai obtenu le premier d'entre eux : travailler pour le jardin pédagogique de la MJC d'Ermont.

Pourquoi ce jardin pédagogique était-il votre premier choix ?

L'idée de travailler dans un jardin pédagogique, de pouvoir découvrir la nature à travers les yeux des enfants, d'apprendre des autres, me séduisait. Avant de proposer ma candidature, j'ai téléphoné à Linda, l'ancienne volontaire écologique, qui m'a

confortée dans l'envie de venir travailler ici. J'étais déjà sensibilisée à la problématique de l'environnement en Allemagne : j'ai rédigé des articles sur la thématique environnementale pour le journal de l'école ainsi que pour un magazine jeunesse de la région.

Quelles sont vos missions ?

Une de mes missions principales est d'entretenir le jardin pédagogique de la MJC. Je récolte les fruits et légumes, j'entretiens la terre, je planterai de nouvelles graines les beaux jours venus... De plus, depuis mon arrivée, j'anime l'atelier *Jardinons en famille* tous les samedis après-midi ; un atelier ouvert à tous. Quelques-uns viennent régulièrement et d'autres viennent ponctuellement.

Cela me plaît, car j'ai la possibilité de découvrir le jardinage avec les autres et de travailler avec eux. En plus l'échange avec les autres jardiniers dans les jardins familiaux est super. Pendant les vacances de la Toussaint, j'ai également organisé un stage autour du potiron, pour les enfants. Intitulée *Du jardin à l'assiette*, cette semaine a permis aux participants de réaliser des confitures, des soupes, des gâteaux secs, des sculptures... tout cela à base de potiron. Nous sommes également allés dans le jardin pédagogique de la MJC afin de montrer aux enfants le potiron avant sa cueillette, avant qu'il ne termine en gratin dans l'assiette ! Par ailleurs, tous les jeudis soir, j'interviens au jardin pédagogique de la Pergola des Chênes et des Espérances, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. Une fois par mois, j'accompagne des jeunes handicapés qui travaillent dans le jardin, dans le cadre des ateliers jeunes handicapés organisés par la Direction de la Jeunesse et des Sports. Et, depuis novembre dernier, je participe à la mise en place d'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). (cf. encadré).

Quels sont vos projets ?

Depuis le 1^{er} décembre, j'aide régulièrement les différents accueils de loisirs afin de sensibiliser les enfants à la thématique de la Fête du développement durable qui se déroulera en mai prochain, sur le thème de la forêt. J'envisage également de mettre en place un projet avec le collège Saint-Exupéry : des élèves de 6^e planteront les aromates en intérieur et découvriront la vie dans le sol. Enfin, nous réalisons actuellement un nouveau jardin pédagogique à l'accueil de loisirs Jean Jaurès. Dans ce jardin, nous allons installer un compost.

Après le jardin pédagogique de la MJC, celui de la Pergola des Chênes et des Espérances, un nouveau jardin est réalisé à l'accueil de loisirs Jean Jaurès.

ologique

J'aimerais que celui-ci soit composé de planches de bois et de verre sur les côtés afin que les enfants puissent observer le processus de décomposition des déchets.

Une AMAP à la MJC d'Ermont

Le 9 novembre dernier, l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) de la MJC a réalisé sa première distribution. Ayant pour objectif de privilégier le retour à une agriculture plus proche du consommateur, de la façon la plus écologique possible, tout en privilégiant un bon rapport qualité prix, les AMAP fonctionnent sur la base d'un engagement de la part des adhérents à venir chercher leur(s) panier(s) hebdomadaires sur une période définie. Les paniers sont composés de 5 à 9 légumes différents selon les saisons et le type de panier (10 ou 15 €). La composition du panier est affichée lors de la distribution. La production agricole qui fournit l'AMAP de la MJC est située à Saint-Martin-aux-Bois, dans l'Oise ; elle est labellisée ECOCERT et sera entièrement biologique au printemps 2011.

Renseignements et inscriptions :
amap@mjcermont.com

Maison des jeunes et de la culture

Maison des associations
2 rue Hoche - 95120 Ermont
01 34 15 73 31
www.mjcermont.com
environnement@mjcermont.com

L'Hiver Musical de Saint-Leu-la-Forêt

C'est la huitième édition de L'Hiver Musical de Saint-Leu-la-Forêt. Ce festival propose des concerts de prestige avec des interprètes de renommée internationale ainsi qu'un Salon de musique réunissant professionnels et amateurs. Cette année, c'est le thème de l'Allemagne qui a été choisi.

L'association a souhaité étendre son action aux villes voisines en proposant un **ciné-concert, dimanche 16 janvier à 16 h au Cinéma Pierre Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée)**. Le principe : la projection de *Ludwig Van B.* de Bernard Rose en VO, précédée d'un prélude musical d'œuvres de compositeurs allemands proposées par des artistes musiciens professeurs du Conservatoire de musique, de théâtre et de danse d'Ermont et de l'École de musique de Saint-Leu-la-Forêt.

Le programme complet du festival sur www.hivermusical.org.

Ciné-concert *Métropolis*

Tarif plein : 5,20 € ; tarif réduit : 4 €

Pour plus de renseignements sur le festival : 01 39 95 30 07

CLÉ



L'association CLÉ propose des formations gratuites et individualisées pour toute personne ayant des difficultés à compter, lire et écrire. En complément de la formation individualisée, CLÉ propose aussi des formations spécifiques développées pour des petits groupes autour de thèmes donnés.

Ainsi, tous les troisièmes lundis du mois, se déroulent les formations *Repères* dont l'objectif est de favoriser l'autonomie dans les démarches administratives. Le prochain module, lundi 17 janvier à 14 h, traitera de la tenue d'un agenda.

Par ailleurs, l'association propose, depuis l'automne 2009, une action de formation visant à accroître les savoirs de base en calcul, lecture et écriture tout en favorisant une alimentation saine, équilibrée et économique. Cette formation intitulée *Le Panier de saison, La cuisine sans la ruine, Apprendre autrement* redémarre vendredi 14 janvier à 14 h pour une nouvelle saison.

Association CLÉ

Inscription obligatoire
25 rue du 18 Juin - 95120 Ermont
01 34 15 46 40

Autour de Leonardo

Chaque année, l'association Autour de Leonardo reconstitue une fresque historique, sous forme de parcours-spectacle dans le parc du prestigieux château d'Écouen. Elle recherche des bénévoles pour son prochain parcours-spectacle *Anne de Montmorency* au printemps prochain ; comédiens, figurants, costu-

miers, techniciens sont tous les bienvenus. Une réunion d'information aura lieu dimanche 23 janvier de 14 h 30 à 18 h dans la salle de la Grange à dîme, située à Écouen. Une autre réunion suivra dimanche 6 février.

www.autourdeleonardo.org

Association JALMALV

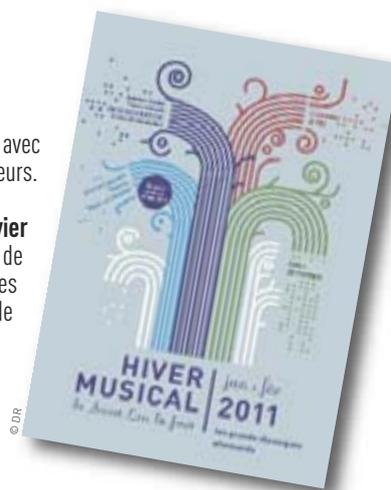
L'association JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie), reconnue d'utilité publique, ouverte à tous et inscrite dans le mouvement des soins palliatifs, recherche des bénévoles pour :

- assurer, à son local de Saint-Prix, l'une des activités suivantes : permanence d'accueil et d'écoute téléphonique et participation à des tâches administratives et de secrétariat.

- accompagner des personnes atteintes d'une maladie grave hospitalisées au sein d'établissements du Val d'Oise ou pour accompagner à domicile ;

JALMALV Val d'Oise

45 rue d'Ermont - 95390 Saint-Prix
01 34 16 36 83
jalmalv.vo@wanadoo.fr



SPECTACLES

Un opéra à Ermont !

► Didon et Énée

Opéra de Henry Purcell

Par le théâtre de la Mezzanine...
un opéra en pleine mer !

Création



La reine Didon aime en secret Énée, prince de Troie, mais ne peut l'avouer à son peuple. Elle suit pourtant les conseils de Bevinda, sa confidente, et décide de l'épouser. Mais la destinée d'Énée, après sa fuite de Troie, est de construire une cité nouvelle en Italie. Grâce à un stratagème, la reine des sorcières va le lui rappeler.

Didon et Énée est un opéra en trois actes composé en 1689 par Henry Purcell, pour quatuor à cordes et clavecin, avec un accent mis sur les parties vocales. Un immense bassin rempli d'eau, constituera la scénographie : espace vide, brumeux, mystérieux, relié à une plate-forme avec ascenseur mécanique sur laquelle est placé l'orchestre.

« Les spectacles de Denis Chabroullet ne ressemblent à rien d'autre et méritent absolument le déplacement. »

Le Monde, Aden

Samedi 29 janvier à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 21 € ; T.R. : 18 € ; Carte : 16 €

► Le Tartuffe de Molière

COMPLET

Théâtre de tréteaux par la C^{ie} Viva la commedia

Vendredi 14 janvier à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 21 € ; T.R. : 18 € ; Carte : 16 €

► Les rendez-vous du jazz avec François Méchali

Le Pôle Culturel d'Ermont a proposé à François Méchali, artiste en résidence à L'Apostrophe, Scène nationale de Cergy-Pontoise, d'organiser des rendez-vous jazz avec de jeunes musiciens professionnels du Val d'Oise, issus du Conservatoire et rayonnement régional de Cergy.

Premier rendez-vous, jeudi 20 janvier pour *François Méchali joue François Méchali*.

Au-delà de la formulation humoristique, François Méchali reprend ses compositions et les met en scène avec ce quartet original : contrebasse, deux guitares et batterie.



Jeudi 20 janvier à 20 h 30

Foyer du Théâtre Pierre Fresnay
Entrée gratuite - Réservation conseillée.

La saison des enfants de tous âges...

► Quand je me deux d'après Valérie Rouzeau

temps geste

Théâtre et danse
par a.k. entrepôt
Dès 3 ans



Quelque part dans un carré de ciel, une rencontre insolite à l'heure du thé. L'une, dans sa robe coffre, collectionne une multitude d'objets et les dispose, déplace, remplace. La seconde, avec sa chaise sur le dos, observe, s'en empare, dévoile, s'en amuse.

Quand je me deux parle de ce temps de l'enfance, celui du Je dans le Jeu, où trois cubes font de vous un bâtisseur, un pirate ou une princesse.

Samedi 15 janvier à 17 h

Théâtre de l'Aventure
Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,80 € ; Carte : 5,50 €

► Sœurs de Jon Fosse

Création par la C^{ie} Les Fous à réaction [associés]

Théâtre à partir de 7 ans

Le spectacle *Sœurs* réunit trois petits contes de l'auteur norvégien Jon Fosse : *Kant, Noir et humide* et *Si lentement* pour ceux qui abordent les rivages inconnus des questions essentielles aux confins de l'enfance. Trois histoires « jouées » par des sœurs dans un cercle, une arène de la vie, parmi les spectateurs assemblés autour d'elles.



Samedi 5 février à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure
Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,80 € ; Carte : 5,50 €

Retrouvez des extraits des spectacles dans l'agenda culturel du site de la ville : www.ville-ermont.fr

Les Scènes aux amateurs

Le 25
Théâtre par la C^{ie} Roxane

Au « 25 », ce soir, c'est la fête ! Simulacre de rencontres ou histoires vraies ? Dans un bar, tout peut se dire. Les rêves naissent et s'envolent sous la plume de Louis, le barman, et des invités insolites nous révèlent leurs fragments de vie dans un tourbillon fantaisiste et sensible aux accents du tango.

Vendredi 21 janvier à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure
Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,80 € ; Carte : 5,50 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2010-2011 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.

Horaires des réservations

(au Théâtre Pierre Fresnay)
Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.
Mercredi : 10 h – 12 h et 15 h – 17 h.
Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : **01 34 44 03 80**

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

La Princesse de Montpensier

Drame de Bertrand Tavernier



Avec Mélanie Thierry, Lambert Wilson, Grégoire Leprince-Ringuet...
Durée : 2 h 19

1562, la France est sous le règne de Charles IX, les guerres de religion font

rage...

Depuis son plus jeune âge, Marie de Mézières aime Henri, Duc de Guise. Elle est contrainte par son père d'épouser le Prince de Montpensier. Son mari, appelé par Charles IX, la laisse en compagnie de son précepteur, le Comte de Chabannes.

Elle tente en vain d'y oublier sa passion pour Guise, mais devient malgré elle l'enjeu de passions rivales et violentes auxquelles vient aussi se mêler le Duc d'Anjou, futur Henri III.

Mercredi 5 janvier à 17 h 30 & 20 h 45

Potiche

Comédie de François Ozon



Avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Fabrice Luchini...
Durée : 1 h 47

En 1977, Suzanne Pujol est l'épouse soumise d'un riche industriel, Robert Pujol. Il dirige son usine de parapluies d'une main de fer et s'avère aussi désagréable et despote avec ses ouvriers qu'avec ses enfants et sa femme. À la suite d'une grève et de la séquestration de son mari, Suzanne se retrouve à la direction de l'usine et se révèle, à la surprise générale, une femme de tête et d'action. Mais lorsque Robert rentre d'une cure de repos en pleine forme, tout se complique...

Mercredi 12 janvier à 18 h & 20 h 45

Le secret de Chanda en V.O.

Drame d'Oliver Schmitz



Avec Khomotso Manyaka, Lerato Mvelase, Harriet Manamela...
Durée : 1 h 46

Dans la poussière d'un township proche de Johannesburg, Chanda douze ans, découvre, à la mort de sa sœur à peine née, qu'une rumeur enfle dans le voisinage, détruit sa famille, et pousse sa mère à fuir. Devant ces commérages se nourris-

sent *d'a priori* et de superstition, Chanda part à la recherche de sa mère et de la vérité...

Mercredi 19 janvier à 18 h & 20 h 45

De vrais mensonges

Comédie avec Pierre Salvadori



Avec Audrey Tautou, Nathalie Baye, Sami Bouajila...
Durée : 1 h 45

© Panik Distribution

Un beau matin de printemps, Emilie reçoit une lettre d'amour, belle, inspirée mais anonyme. Elle la jette d'abord à la poubelle, avant d'y voir le moyen de sauver sa mère, isolée et triste depuis le départ de son mari. Sans trop réfléchir, elle la lui adresse aussitôt. Mais Emilie ne sait pas encore que c'est Jean, son employé timide, qui en est l'auteur. Elle n'imagine surtout pas que son geste les projetera dans une suite de quiproquos et de malentendus qui vont vite tous les dépasser...

Mercredi 26 janvier à 18 h & 20 h 45

Another Year en V.O.

Drame de Mike Leigh



Avec Jim Broadbent, Lesley Manville, Ruth Sheen...
Durée : 2 h 09

© Quinlana Distribution

Printemps, été, automne et hiver. La famille et l'amitié. Amour et réconfort. Joie et peine. Espoir et découragement. La fraternité. La solitude. Une naissance. Une mort. Le temps passe...

Mercredi 2 février à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Une vie de chat

Durée : 1 h 10

Pour les enfants dès l'âge de 6 ans



© Gauckler Films

Dino est un chat qui partage sa vie entre deux maisons. Le jour, il vit avec Zoé, la fillette d'une commissaire de police. La nuit, il escalade les toits de Paris en compagnie de Nico, un cambrioleur d'une grande habileté. Jeanne, la commissaire de police, est sur les dents. Elle doit à la fois arrêter l'auteur de nombreux vols de bijoux, et s'occuper de la surveillance du Colosse de Nairobi, une statue géante convoitée par Costa, le criminel responsable de la mort de son mari policier.

Mercredi 19 janvier à 14 h 30

ÉVÈNEMENT

Les rencontres de la clarinette

LE PÔLE CULTUREL D'ERMONT ET L'ASSOCIATION CLARINETTES EN VAL D'OISE VOUS PROPOSENT DE PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE LA CLARINETTE LES 22 ET 23 JANVIER PROCHAINS. CONCERTS, EXPOSITIONS ET MASTER CLASS SONT AU PROGRAMME DE CES DEUX JOURS DURANT LESQUELS UNE VINGTAINNE DE CONSERVATOIRES DE LA RÉGION ET PRÈS DE 200 ÉLÈVES SERONT RÉUNIS. POUR NOUS PARLER DU PROGRAMME DE CETTE MANIFESTATION UNIQUE, NOUS AVONS RENCONTRÉ PIERRE ARCHER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CLARINETTES EN VAL D'OISE ET FRANÇOIS VIROLLE, PROFESSEUR DE CLARINETTE AU CONSERVATOIRE D'ERMONT.

Présentez-nous l'association Clarinettes en Val d'Oise.

Pierre Archer : J'ai créé l'association Clarinettes en Val d'Oise dans le but de faire connaître cet instrument et de créer des liens entre les amoureux de la clarinette. J'étais professeur de clarinette et directeur de l'école de musique de Saint-Prix et j'ai contacté quelques homologues des écoles de musique et conservatoires de la vallée de Montmorency. Nous avons réfléchi ensemble à la manière dont nous pourrions « faire la publicité » de cet instrument. C'est ainsi que sont nées Les Rencontres de la clarinette. Nous avons constitué également un chœur de clarinettes pour donner des concerts.

François Virolle : Il y a 10 ans, j'ai été contacté par Pierre Archer qui voulait monter cette association. J'ai été tout de suite emballé ! Nous souhaitons également montrer la grande variété de la clarinette puisqu'il existe plus de 14 sortes de clarinettes différentes.

En quoi consistent les Rencontres de la clarinette ?

F. Virolle : Tout d'abord, nous tenons à ce que cet évènement reste unique. C'est pourquoi, nous avons contacté un compositeur, Jean-Jacques Charles, pour écrire une œuvre originale devant être jouée aussi bien par des débutants que par des clarinettes confirmés. En effet, le principe de ce week-end est de mêler amateurs et professionnels, débutants ou musiciens aguerris. Depuis novembre dernier, chaque

professeur travaille avec ses élèves sur les partitions de la création de Jean-Jacques Charles. À Ermont, j'ai 15 élèves qui travaillent dessus.

P. Archer : José Luis Estelles, clarinetiste professionnel international, viendra donner un concert, samedi 22 janvier au soir. José Luis Estelles donnera également la master class avec quatre ou cinq élèves expérimentés. La journée du dimanche sera, quant à elle, bien remplie avec une répétition publique du concert de clôture, des concerts, tout au long de la journée, des sept chœurs de clarinettes participant à l'évènement, une exposition par des fabricants de clarinettes et, bien sûr, le concert final regroupant tous les participants à ce week-end, c'est-à-dire près de 200 musiciens sur scène !

En amont de cette manifestation, vous proposez des interventions pédagogiques auprès des élèves de 12 classes des écoles élémentaires (du CE2 au CM2). Comment cela se déroule-t-il ?

P. Archer : Oui, ces interventions se déroulent sur deux jours, les 10 et 11 janvier à la Chapelle de Cernay. Douze classes, soit près de 300 élèves, viendront pour découvrir cet instrument.

F. Virolle : Il s'agit de petits concerts joués par des clarinettes de l'association. Christian Deshayes présentera brièvement l'histoire de l'instrument, les différentes sortes de clarinettes... Les élèves recevront également une invitation pour venir assister au concert du 23 janvier.

Le programme**Samedi 22**

- **Master class, de 15 h à 17 h**, au Théâtre de l'Aventure

Donnée par José Luis Estelles, clarinetiste professionnel espagnol.

- **Concert, à 20 h 30**, au Théâtre Pierre Fresnay
Ce concert se déroulera en deux parties. En 1^{ère} partie, le Concertino de Carl Maria von Weber donné par José Luis Estelles accompagné par l'ensemble Clarinettes en Val d'Oise. L'ensemble Clarinettes en Val d'Oise jouera la 2^e partie avec un répertoire allant de Piazzolla à Irvin en passant par Bizet.

Entrée : 5 € et gratuit pour les élèves du conservatoire d'Ermont et les élèves des classes ayant bénéficié des animations en milieu scolaire.

Dimanche 23

- Répétition publique de la création de Jean-Jacques Charles, *Pavane* de 10 h à 10 h 45, en l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay. Entrée gratuite.

- Tout au long de la journée, concerts des différents ensembles de clarinettes des écoles de musique participant au week-end, en l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay.

- Exposition par des fabricants d'instruments, de 10 h à 18 h, en l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay. Entrée gratuite.

- Concert du Sextuor de clarinettes Français en l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay. Entrée gratuite.

- À 17 h 30, concert de clôture par tous les participants avec la création de *Pavane* de Jean-Jacques Charles, suivi d'*Exode vital* de Lionel Rokita.

- À 18 h, tirage au sort de la tombola avec de nombreux lots à gagner.

Samedi 22 et dimanche 23 janvier

Théâtre Pierre Fresnay et Espace Yvonne Printemps
3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta - Ermont

**Pôle Culturel d'Ermont / Conservatoire
Théâtre - Musique - Danse**

Foyer du Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée - 95120 Ermont
01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action
Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**



Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :
01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, **le vendredi 21 janvier de 17 h 30 à 18 h.**

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Horaires d'ouverture sur rendez-vous au

01 30 72 38 28.

Visites commentées.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)

• Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 20 h

Jeudi : 8 h - 20 h

Vendredi : 8 h - 20 h

Samedi : 8 h - 12 h et 13 h - 15 h 30

Collecte des objets encombrants

Attention, le ramassage des encombrants a lieu dorénavant à partir du 3^e mardi du mois, du mardi au vendredi.

Les jours de ramassage des objets encombrants différent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 18 janvier et 15 février 2011

Secteur B les mercredis 19 janvier et 16 février 2011

Secteur C les jeudis 20 janvier et 17 février 2011

Secteur D les vendredis 21 janvier et 18 février 2011

Le dépôt des objets encombrants se

fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les

trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du

ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et

jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency

60 rue de Stalingrad - Ermont.

01 34 44 03 90

Fax 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

Les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

Les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

Les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

Les vendredis de 9 h à 12 h (Litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

Les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

Halde :

Les 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

Bienvenue à

HD Design

Création graphique et impression (logo, cartes de visite, tracts, etc.).

Réalisation de sites internet (site vitrine de toutes sortes).

Charles Vannet

06 86 91 75 57

contact@hddesign.fr

www.hddesign.fr

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Septembre

- Le 27 : Louna Plesel.

Octobre

- Le 5 : Néhémie De Sangare.

- Le 27 : Joud Nouri.

- Le 30 : Nesrine Labidi.



© Fotolia

Novembre

- Le 1^{er} : Kayliah Logghe ; Demyan Stefanko.

- Le 2 : Lilly-Rose Jaffré.

- Le 3 : Anaèle Boucher.

- Le 7 : Jade Subielos Lavier.

- Le 8 : Elysha Nguékam Meneken.

- Le 18 : Deiline Sanches Mendes Monteiro.

- Le 19 : Laël Bourgeois - - Lambert.

- Le 22 : Samad Shamci.

Mariages

Août

- Le 28 : Vin Hung Lê et Romy Bazillio.

Novembre

- Le 20 : Serge Moisant et Françoise Pimet.

Décès

Novembre

- Le 7 : Robert Mathon (86 ans).

- Le 18 : Gisèle Faucquez, épouse Chochois (54 ans).

- Le 19 : Emilia-Pilar Gomez y Vaquerin, épouse Domnesques (81 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

2011, une nouvelle année difficile à Ermont

Chaque année, la Commune élabore son budget. Le vote de celui-ci est précédé d'un débat d'orientations budgétaires où la majorité municipale présente ses projets. Pour la troisième année consécutive, nous nous sommes inquiétés d'une double difficulté à Ermont : d'un côté l'État qui asphyxie financièrement les collectivités locales et de l'autre une municipalité qui mène un programme d'augmentation de la population à Ermont sans anticiper le besoin en équipements supplémentaires que celle-ci va engendrer.

Une nouvelle fois, la politique d'investissement de la commune est réduite à sa plus simple expression. Or, mettre en adéquation un programme d'investissements nécessaires et urgents avec un recours raisonnable à l'emprunt, en profitant des taux bas actuels, nous semble faire preuve d'une gestion sensée.

Et par endroit, le manque d'investissement commence à avoir des conséquences désastreuses. Au conservatoire Jacques Juteau par exemple, l'état de la chaudière inquiétait depuis longtemps. L'investissement était sans cesse repoussé.

Conclusion, réparée de bric et de broc, celle-ci a rendu l'âme pendant les chutes de température du mois dernier, entraînant la fermeture de l'établissement et bien des désagréments pour les usagers. Autre exemple de ce manque d'anticipation, le programme immobilier qui se construit sur les cendres de l'école Louis Pergaud. Une augmentation de la population (plus de 200 logements) et une école en moins, le compte n'y est pas en équipements publics. Or, le Maire nous a répondu que la plupart des enfants des nouveaux Ermontois seraient en âge d'aller au collège et non à l'école, argumentation digne de la boule de cristal ! On en rirait si le problème n'était pas si grave.

Les Ermontois sont les premiers à se rendre compte de la dégradation des services publics municipaux, malgré la compétence unanimement reconnue des personnels de la Commune.

Nous nous méfions par ailleurs des effets d'annonce de la majorité. Chaque année, lors du débat d'orientations budgétaires, le Maire argumente sur la priorité qu'il accorde au maintien des services publics

de proximité. Au premier rang de ceux-ci se trouvent les écoles et le service social. Quelques semaines après le débat, nous trouvons toujours une désagréable surprise dans ces domaines. Il y a deux ans, ce fut la destruction de l'école Louis Pergaud. L'an dernier, une baisse drastique de la subvention du CCAS. Quelle sera le résultat de l'addition cette année ?

C'est dans ce contexte difficile pour Ermont que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en pensant d'abord à ceux qui souffrent et qui ont besoin de soutien. C'est le sens de notre engagement que de nous tourner vers eux dans cette période difficile.

Le groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic

Christophe Rodrigues

Estelle Lê

Talal Khiyachi

Marine Gilbert

Alain Fabre

www.generations-ermont.fr

contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE	KINESITHERAPIE REEDUCATION 01-30-72-33-33
MATERNITE	LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES 01-30-72-35-30
MEDECINE	RADIOLOGIE / SCANNER / IRM 01-30-72-33-30
ENDOSCOPIE	
CENTRE HEMODIALYSE	

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

**OUVERT
EN AOÛT**

CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,

**DEVIS
GRATUIT**



FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...



Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz



01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04
23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE



www.gazservicerapide.com



Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont
Tél : 01.30.72.68.00 S.A.V LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.99

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h



Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméos, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora et moi, la confiance est là



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-thz.com

- > Télésurveillance & Télégestion
- > Signalisation tricolore et éclairage public
- > Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- > Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Marine - 95200 SARCILLIES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 19 94 13

**L'agence Aire
vous souhaite
une très bonne année
2011**

Valérie Milton 01 30 30 16 02

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »
Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Jeux

Tous les mardis à 14 h : Club des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au 26 février

Recensement de la population.
Service municipal État civil

Jusqu'au 18 février

Dépôt des candidatures pour participer aux chantiers jeunes.
Direction de la Jeunesse et des Sports

Jusqu'au vendredi 3

Inscriptions au Prix initiatives jeunes.
Direction de la Jeunesse et des Sports

Jusqu'au 1^{er} février

Inscription au stage baby-sitting.
Direction de la Jeunesse et des Sports

1^{er} et 3^e mercredi du mois

9 h – 12 h : permanence de la HALDE. Maison de la justice et du droit

Mardi 4

14 h : conférence *Les jardins citoyens* par Monsieur Bureaux (ex-jardinier en chef du Jardin des Plantes). Club féminin « Pénélopes d' Aujourd'hui »

Mercredi 5

17 h 30 & 20 h 45 : drame avec *La Princesse de Montpensier*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 6

9 h : randonnée pédestre. Retraite sportive du Parisis
12 h 45 : exposition *Claude Monet au Grand Palais à Paris*. Club féminin « Les Pénélopes d' Aujourd'hui »
18 h 30 : conférence *J'ai décidé d'aimer l'art contemporain* sur Venise à la Médiathèque intercommunale André Malraux. Pôle Culturel

Lundi 10

14 h : conférence sur la Perse antique (1^{er} volet) dans le cadre des *Visages de l'Art* au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 11

13 h 30 et 14 h : visite de la crypte du Parvis de Notre-Dame de Paris. Club féminin « Pénélopes d' Aujourd'hui »
15 h 30 : vœux de M. le Maire aux seniors de la résidence Les Primevères. CCAS
17 h 30 : vœux de M. le Maire aux seniors de la résidence Jeanne d'Arc. CCAS

Mercredi 12

10 h 30 : conte pour les 3/5 ans. Médiathèque André Malraux
18 h & 20 h 45 : comédie avec *Potiche*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 13

9 h – 12 h : permanence Ami Services au CCAS. Ami Services
14 h : loto-anniversaires accompagné de la galette des rois. Club des retraités « Tambour Battant »

Vendredi 14

14 h : formation *Le Panier de saison* (...) Association CLÉ
18 h : galette des rois des conseils de quartier. Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier
20 h 30 : théâtre avec *Le Tartuffe* de Molière au Théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

COMPLET

Samedi 15

17 h : théâtre et danse avec *Quand je me deux* au Théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 16

16 h : ciné-concert avec *Ludwig Van B.* de Bernard Rose dans le cadre de L'hiver musical de Saint-Leu-la-Forêt. Pôle Culturel

Lundi 17

14 h : formation *Repères* : tenue d'un agenda. Association CLÉ
14 h : conférence sur la Perse antique (2^e volet) dans le cadre des *Visages de l'Art* au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Du 18 au 21 – Attention, changement de semaine
Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 18

14 h : assemblée générale autour de la galette des "Reines". Club féminin « Pénélopes d' Aujourd'hui »
14 h 30 : thé dansant des seniors à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay. CCAS

Mercredi 19

9 h 30 : conte pour les 6 ans et plus. Bibliothèque annexe Les Passerelles
10 h : déjeuner-cabaret *Au rendez-vous parisien*. Club « Le Bel Âge »
10 h 45 : sortie au musée du Louvre sur les clins d'œil de la peinture religieuse. Pôle Culturel
14 h 30 : ciné-jeunesse à voir dès 6 ans avec *Une vie de chat*. Cinéma Pierre Fresnay
18 h & 20 h 45 : drame avec *Le secret de Chanda en V.O.* Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 20

14 h : concours de tarot. Club des retraités « Tambour Battant »
20 h 30 : *Rendez-vous du jazz* avec François Méchal au foyer du Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Vendredi 21

20 h 30 : théâtre avec *Le 25* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Samedi 22 et dimanche 23

Rencontres de la clarinette au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Lundi 24

14 h : conférence sur la Perse antique (3^e volet) dans le cadre des *Visages de l'Art* au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 25

13 h 45 : visite des coulisses de la Tour Eiffel. Club féminin « Pénélopes d' Aujourd'hui »

Mercredi 26

18 h & 20 h 45 : comédie avec *De vrais mensonges*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 27

9 h : randonnée pédestre. Retraite sportive du Parisis
12 h 45 : visite de l'exposition *Les Trésors des Médicis* au musée Maillot à Paris. Club féminin « Pénélopes d' Aujourd'hui »

Samedi 29

10 h 45 : sortie au musée du Louvre sur la Perse antique. Pôle Culturel
20 h 30 : opéra avec *Didon et Énée* de Henry Purcell au Théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Lundi 31

14 h : conférence sur les Phéniciens (1^{er} volet) dans le cadre des *Visages de l'Art* au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Associations

- > Association CLÉ 01 34 15 46 40
- > Ami Services 01 39 59 22 33
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d' aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- > Retraite sportive du Parisis 01 39 97 72 87

Services municipaux

- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > Conservatoire/Département théâtre 01 30 72 52 94
- > Développement durable 01 30 72 38 52
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Elections 01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- > Petite enfance et Prévention santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Pôle Culturel 01 30 72 37 11
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre communal d'action sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- > Médiathèque intercommunale André Malraux 01 34 44 19 99
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92